

EMPLOIS

Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU

D'EMPLOIS

Fédération Syndicale Unitaire



PÔLE EMPLOI FSU MDE SOMMAIRE N° 30

À PÔLE EMPLOI :

- Une fusion décidée dans l'objectif du plein-emploi, p. 01
- Le point sur les négociations, p. 03
- Convention tripartite, p. 04
- Mutuelle d'Établissement, p. 06
- L'appel du 18 juin, p. 06
- L'avenir des œuvres sociales à Pôle Emploi..., p. 07
- Élections CNHSCT, p. 08

LA RUBRIQUE À GUY YOTINE :

- Le nouvel hygiénisme et l'insécurité sociale, p. 05

C'est l'été de nos fidèles lecteurs, pour un plein de vitamines culturelles, p. 09



POINT DE VUE :

- "Comment le peuple juif fut inventé", p. 10

ACTUALITÉ :

- Pas de chance pour l'emploi!, p. 01
- Les nouvelles figures du chômage, p. 03
- Miracle à Pôle Emploi..., p. 12
- Lettre ouverte aux actifs, p. 05
- Tefi : Au rendez-vous des occasions manquées, p. 07

SILHOUETTE :

- Big Brother is watching you!, p. 11



Pas de chance pour l'emploi !

Une fois n'est pas coutume c'est une fable que nous vous présentons. Dans cette fable beaucoup reconnaîtront sans doute des éléments de la « vraie vie » et nous ne pouvons nier qu'il y a quelques éléments réalistes dans cette fable. Vous lecteurs, agents de Pôle Emploi nous espérons que vous vous y retrouverez aussi car vous êtes l'un des sept personnages. Et si vous vous y retrouvez c'est que la vraie vie, qui est toujours très riche et très complexe, doit être proche de la fable.

Le chiffre vient de tomber : 36 400 chômeurs de plus en mai, dans la seule catégorie A. Certains responsables politiques poussent un demi-soupir de soulagement... comme si les effets de la crise s'estompaient. Ce chiffre, représentant la population d'une ville moyenne de province, est simplement effrayant. La crise n'en est pourtant qu'à une étape, rien n'est donc réglé, ni l'état réel de la santé financière des banques, ni la sortie d'une dépression économique profonde. Le taux de chômage élevé, caractéristique française à l'entrée dans la crise, va continuer d'augmenter, l'OCDE prévoyant 11 %. Les spectaculaires plans de licenciement des grandes entreprises sont accompagnés de la pulvérisation de toute une série de sous-traitants, PME qui tombent en silence, loin des feux de l'actualité. Les masses inscrites dans les dispositifs CRP et CTP, vont arriver dans nos services. La rentrée s'annonce dramatique. Cette crise ébranle le socle institutionnel de Pôle Emploi. Le premier facteur est le choc frontal entre les fondamentaux de la fusion défendus par le gouvernement et ses alliés (de l'époque) et la réalité vécue par les usagers. Aux arguments de vente : « simplification, rapidité, efficacité » se substituent : « complexification, attente, univers kafkaïen ». Cet état de crise est directement vécu par les usagers, et prend fortement écho dans les médias. La réorganisation du réseau, les dysfonctionnements des PST, ou le démantèlement des métiers et qualifications sont des éléments forts de cette situation. Les médias sont alimentés par la crise institutionnelle au sommet. Elle est à attribuer, en grande partie, à ceux des « partenaires sociaux » qui ont soutenu la fusion : MEDEF et CFDT principalement, suivis de la CGC et la CFTC. Devant l'embourbement de Pôle Emploi, dans un grand mouvement opportuniste, ils redécouvrent l'un des présupposés politiques

.../... suite en p. 2

Voici les personnages. En premier lieu il y a **Les Crises** qu'on appelle systémique. Elles-mêmes sont les enfants de **Wall Street**. Un système délirant de la globalisation et du libéralisme. Cet accouplement a lieu usuellement tous les cinq à sept ans mais cette fois le couple a donné naissance d'un seul coup à des quintuplés : une crise bancaire, une crise financière, une crise monétaire, une crise des « matières premières » et enfin une crise écologique. Toutes ces crises bouillonnent tout depuis deux ans, cassent les plus fortes assurances et les positions les mieux établies et produi-



sent, après leurs passages, une armée de chômeurs de plus en plus nombreux qui, évidemment se tournent vers Pôle Emploi. C'est une vraie pandémie à laquelle nous assistons mais sans aucuns vaccins. On peut, sans prendre de risque, pronostiquer que ces crises seront de longue durée à la japonaise.

Le deuxième des personnages c'est **Dame Relance**. C'est un peu l'arlésienne qui est annoncée partout mais n'arrive jamais. Toujours annoncée mais jamais réalisée. **Dame Relance** prend des allures d'ectoplasme, de zombi. Existe-t-elle vraiment, ailleurs qu'en Chine ce qui n'est même pas certain car elle traîne à produire ses effets, on en doute. Bien

sûr on a vu ses effets sur le secteur bancaire qui semble relever la tête mais le bonheur des uns (la banque) ne fait pas obligatoirement le mien ni le vôtre ! En plus **Dame Relance** est très dispendieuse avant de faire le moindre effet : douze cents milliards par ici, huit cents par là, 400 ailleurs, et parfois, comme chez nous en France elle est plutôt malingre, 9 à 10 milliards d'Euros toute nue. Plutôt une image de relance qu'une relance et qui ressemble beaucoup à la rigueur... En attendant le résultat hypothétique des **Dames Relances** des voisins qui tardent aussi à venir.

.../... suite en p. 3



suite de l'édito

central de la fusion : le hold-up opéré par le gouvernement sur les ressources financières de l'UNEDIC (2,9 milliards pour financer Pôle Emploi), qui n'a pas été compensé par des contreparties institutionnelles équivalentes. Pire, c'est un véritable processus d'étatisation qui s'est déroulé, dépeçant le régime d'assurance-chômage, en intégrant l'ensemble du réseau à Pôle Emploi. Une autre illustration est donnée par la "nanisation" de l'UNEDIC. Son CA, sous la houlette de l'État et de la Direction de Pôle Emploi, a réduit considérablement le champ d'intervention antérieur des partenaires sociaux. Les structures paritaires, construites à l'échelle des régions pour surveiller le déroulement de la mise en œuvre de la Convention UNEDIC, masquent leur "relégation institutionnelle". Ainsi les réactions s'épanouissent dans les médias. Alain Lecanu, représentant la CGC au CA, a réclamé le départ d'un DG dirigeant Pôle Emploi « comme une administration, alors qu'elle est une entreprise ». Annie Thomas, CFDT se répand en propos critiques et le président du CA, Dominique-Jean Chertier, prend une position réservée sur l'activité de Pôle Emploi.

Le MEDEF quant à lui, tout à ses querelles intestines, avec la prochaine réélection de ses dirigeants, est dans une situation particulière. Le président de l'UNEDIC, Geoffroy Roux de Bézieux semble utiliser son poste comme base arrière de nouvelles ambitions. Dans ces tristes querelles, les intérêts du Service Public, sa reconstruction, sont très éloignés des préoccupations des protagonistes. La tempête souffle ! Le secrétaire d'État a noté la fusion d'un médiocre 11/20. Nous ne sommes pas dupes, sur la réactivation des querelles inter-institutionnelles, où beaucoup de ceux qui s'agitent au sommet de Pôle Emploi sont aux manettes. Ils se servent des appartenances initiales - ASSEDIC ou ANPE - pour régler leurs comptes et avancer leurs pions. Tout cela est trop loin du sens du Service Public et des intérêts des agents pour avoir la moindre caution de notre part. La seule vraie question réside dans l'utilité sociale de Pôle Emploi en plein cœur de la crise. Comment accompagner correctement et humainement les usagers vers des emplois de qualité, leur assurer rapidement un revenu de remplacement digne de ce nom, comment leur offrir une bonne formation professionnelle rémunérée, élargir le réseau de proximité d'implantation des agences ? Cela passe par l'abrogation de l'offre raisonnable d'emploi et le refus du triste boulot d'auxiliaire de police dont l'on voudrait nous charger, par le droit, pour tous les chômeurs d'être reçus en direct, la mise en œuvre de formations de qualité pour les agents. Ces exigences ont été posées lors de la grève du 18 juin, en y ajoutant les impératifs de conditions de travail normales et des revalorisations salariales. Notre mouvement, en phase avec l'opinion, a eu une résonance forte dans les médias. L'été n'est pas arrivé sans que soit signifié publiquement, qu'une partie du personnel ne cautionnait pas ce qui se passe dans la « maison », en convergences avec les critiques multiples des usagers. La fusion à marche forcée c'est non ! Un plan d'urgence est nécessaire. Christian Charpy a été reçu, la veille du mouvement, par le premier ministre. Ce dernier a confirmé son soutien à la fusion et son appui politique personnel. Rien d'étonnant, car la fusion est une pièce maîtresse du dispositif de réforme gouvernemental. Devant la crise opérationnelle, le gouvernement, dans la panique, colle des rustines pour empêcher le bateau de couler (1840 postes puis 500 CDD pour désengorger les PST). Tout cela est dérisoire. François Fillon, qui déclare « qu'il n'est pas bloqué sur le sujet », a précisé au DG qu'il verrait à la rentrée « si des moyens supplémentaires, notamment en effectifs ne seraient pas nécessaires ». Le premier ministre lui-même nous fixe ainsi un rendez-vous social à la rentrée. Le 18 juin nous avons planté un premier jalon, un trait d'union entre nos mouvements du 29 janvier, du 19 mars. Nous serons au rendez-vous... ■

Noël Daucé



■ suite de p. 1

Le troisième personnage c'est la foule des **Salariés** qui voient leurs niveaux de vie fondre quand ce n'est pas disparaître. De quoi s'angoisser devant **Les Crises** qui les suivent, les menacent et cherchent à les avaler. Certains **Salariés** s'enfuient ou se cachent. Ils seront probablement mangés à la sauce des **Crises**. Mais d'autres résistent en séquestrant leur patron. Y'en a même qui pense à s'en passer et envisage d'occuper leurs usines, leurs bureaux ou leurs ateliers, voir se mettre en autogestion. Rêvent-ils ? On verra.

La nouveauté c'est que les crises frappent fort et cassent les situations les plus assises. On voit ainsi arriver dans le flux des demandeurs d'emplois des petits (pour l'instant) bataillons de salariés qui étaient en CDI depuis 10, 20 ou 30 ans qui n'auraient jamais imaginé se retrouver là et nous non plus ! Jusque maintenant on voyait surtout parmi les demandeurs des jeunes, des presque retraités, des intermittents, des intérimaires ou des CDD et le plus souvent conjugués au féminin. C'est fini cette fois-ci ça ne rigole plus... même si ça n'était pas très drôle.

Bref chez nous **Les Crises** cognent et bouffent. Et chez nous le gouvernement se soucie peu de **Dame Relances**. Bien au contraire c'est la rigueur qui sape le service public sous toutes ses formes : santé, école, transport, emplois, etc. La rigueur tape aussi sur tout le monde et sur le pouvoir d'achat mais c'est une autre histoire. Parmi **Les Salariés**, ceux qui restent seuls, ne veulent pas « rêver », ne résistent pas, ne font rien, n'ont pas de chance et sont vite rejoints par **Les Crises** qui les boulochent et les transforment en chômeurs.



Les Chômeurs sont le quatrième personnage. Ils sont sonnés par le coup qu'ils viennent de prendre derrière la nuque et, au moins en France, se retournent vers le service public de l'emploi qui voit en arriver des "mille et des cent". Ailleurs c'est selon car parfois il n'y a aucun SPE !



Le cinquième est des plus bizarres car deux têtes, deux cultures et un corps, c'est **La Fusion**. Elle est toute neuve mais déjà elle est mal à l'aise dans ses godasses car rien n'a été prévu pour faire son boulot. Évidemment ça n'est pas facile à vivre. **La Fusion** a l'impression de s'être trompée de fable et d'occuper un rôle alors qu'elle aurait dû en jouer un autre. Le gouvernement et le président avaient prévu un rôle pour elle mais elle s'est retrouvée dans une autre

pièce. Erreur de casting ? Non-erreur de pronostic car X fois la ministre de l'économie avait déclaré que la France ne connaîtrait pas **Les Crises**, que la croissance allait s'accélérer, qu'il n'y aurait pas de récession et que donc, avec un petit lifting et des "mesures de rationalisation", présentées comme des évidences on descendrait en dessous des 5 % le nombre des DE. Bla, Bla, Bla.

Analyse et diagnostic, intelligence, efficacité et hop on fusionne. Ceux qui n'étaient pas d'accord avec cette analyse étaient traités de tous les noms d'oiseaux, y compris de privilégiés, de conservateurs qui refusent les réformes, etc.

Une fois proclamée, vite et vite **La Fusion** a été menée à marche forcée et... rapidement tout le monde s'est retrouvé essoufflé. Le DG a fouetté les DRA, qui ont fouetté les DDA, qui se sont retournés sur les DALE qui ont parfois essayé de... et c'est le sixième personnage de ma fable, **Les Agents de**

Pôle Emploi qui se sont retrouvés avec le dos zébré par les effets du Knout. Évidemment ça fait mal mais en plus c'est inutile car comment faire quand on n'en a pas les moyens. Le temps que cette "inutilité" remonte jusque-là DG de cette nouvelle et lourde machine fusionnée et les chiffres bondirent, mois après mois, rendant la vie des **Agents de Pôle Emploi** et des **Chômeurs** de plus en plus pénible au point que la presse s'en est rendu compte.

Pour essayer de faire diversion et pour réduire le flux un peu la DG a joué de "l'ultra violet pétainiste" avec une machine à repérer les faux papiers. Les DRA, les DDA et parfois les DALE s'essayant à ce sale jeu. Peine perdue car d'une façon ou d'une autre les agents se sont rappelés que leur métier n'était pas de manier cette lampe violette mais d'aider les DE à retrouver un emploi. Une nouvelle forme de résistance passive en quelque sorte !

Le septième personnage c'est moi. Mon nom c'est **Émoi** et mon prénom aussi. Je suis donc **Émoi-Émoi** mais je me soigne. Longtemps j'ai cru m'en sortir seul et éviter les gouttes en me faufilant entre les mailles du filet mais je me suis aperçu qu'avec tous les personnages de cette fable et particulièrement les caïmans, je finirai à coup sûr par prendre des coups. Écoutez moi lecteur car, avec le temps, la sagesse et le courage me sont venus et pour faire venir la relance et surtout le bonheur il vaut mieux faire bloc à plusieurs sinon rien ne vient. Il faut jouer collectif. Et comme disait l'autre si tu fermes les yeux il te reste "la guerre et le déshonneur". Le chacun pour soi ne donne pas grand-chose, c'est **Émoi-Émoi** qui vous le dit. ■

Propos recueilli par Samuel Laforge.



**Pôle Emploi :
le SNU demande
un plan d'urgence**

➔ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.snutefifsu.org

Les nouvelles figures du chômage

Malgré les discours lénifiants, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi poursuit sa croissance. Dire qu'elle se modère parce que la catégorie A n'a crû que de 1,5 % d'avril à mai, c'est oublier que la période est traditionnellement orientée à la baisse. En comparaison, en mai 2008, les catégories 1, 2 et 3 hors activités réduites (que regroupe la catégorie A) avaient baissé de 0,4 % sur un mois, et de plus de 8 % en mai 2007.

La rentrée sera très difficile. Face à cette situation, nos effectifs doivent significativement croître. Nous le disons depuis plusieurs mois. Notre mouvement de grève du 18 juin l'a exprimé solennellement. Mais par-delà le manque criant de moyens dont nous disposons pour faire face au chômage, se pose la question du type de politique de l'emploi qu'il convient de mettre en place. En effet, quels demandeurs d'emploi rencontrerons-nous dans les mois à venir ? Quels seront leurs besoins spécifiques pour pouvoir retrouver un emploi ? Quelles transformations sociales peuvent entraîner ce chômage ?

Évolutions de la population active

Si nous regardons la structure de la population active, la tendance longue est à une augmentation essentiellement due aux femmes. Tendance confirmée pour les 5 dernières années pour lesquelles nous ayons des chiffres : de 2003 à 2007, sa croissance est de 3 %, dont 4,4 % pour la population active féminine et 1,5 % pour les hommes. La population active comprend les personnes en emploi et les personnes au chômage. Le taux de chômage des femmes, au sens du BIT, demeure plus élevé que celui des hommes. Mais sur la même période, passant de 2 à 1,4 points, l'écart se réduit avec celui de la population masculine. Cette tendance se poursuit et au premier trimestre 2009, le taux de chômage des femmes est de 9,5 %, celui des hommes de 8,6 %, soit un écart de

0,9 %. Il y a donc une augmentation de la part relative des femmes dans l'emploi. Bien sûr, nous devons tenir compte de l'importance du temps partiel dans l'activité féminine : le taux d'emploi à temps partiel des femmes de 15-64 ans, après avoir culminé à 18 % en 2007, est de 17,4 % au premier trimestre 2009, alors qu'il n'est que de 3,8 % pour les hommes. L'écart reste considérable, et cet emploi à temps partiel (joint aux faits que les femmes sont plus souvent parent isolé que les hommes), est une des causes reconnues de la prépondérance des femmes dans les travailleurs pauvres. Le taux de sous-emploi (personnes salariées souhaitant travailler plus d'heures), bien qu'artificiellement baissé depuis janvier 2008 par un nouveau mode de calcul de l'INSEE, a repris sa croissance et s'établit aujourd'hui à 5,4 %. Nous ne disposons pas de données sexuées sur cette augmentation qui peut être imputable au chômage technique.

Mais en même temps, nous constatons qu'alors que l'emploi à temps plein diminue pour les hommes, passant de 66,1 % en 2003 à 65,1 % en 2009 (-1,1 points), il progresse dans le même temps pour les femmes et passe de 41,3 % à 42,8 % (+1,5 point). Ces mouvements lents mais réguliers, vont sans doute être brutalement accélérés par la crise. Les secteurs de l'intérim, de l'industrie et du bâtiment, traditionnellement masculins, sont actuellement les grands pourvoyeurs de chômage. Alors que les secteurs du commerce

et des services, dont la forte croissance a permis le développement de l'emploi féminin, résistent mieux.

L'évolution de la demande d'emploi

Nous retrouvons trace de ces évolutions dans les chiffres de la demande d'emploi. Avec des écarts, car l'aspect coercitif des politiques de l'emploi et la désorganisation produite par la fusion découragent les inscriptions d'un certain nombre de chômeurs, notamment de ceux et de celles qui se pensent non indemnisables. Depuis septembre 2008, le nombre d'hommes inscrits en catégorie A (sans activité réduite), et depuis mai 2009, le nombre inscrit en catégories A, B, C est désormais supérieur au nombre de femmes de même catégorie. Cette progression des hommes dans le total des catégories tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi ne doit pas masquer le fait que les femmes demeurent encore largement majoritaires dans les catégories ayant exercé une activité réduite (B et C).

Une comparaison avec les crises antérieures

Nous avons interrogé l'économiste Thomas Coutrot sur ces nouvelles figures du chômage. S'il estime qu'il est un peu tôt pour disposer d'analyses, on peut néanmoins s'appuyer sur les expériences antérieures de récession, et notamment sur 1992-1993 pour anticiper ce que nous allons voir dans les mois à venir. Après la suppression des emplois d'ajustement

(intérim majoritairement masculin et CDD plus féminin), le chômage frappe le noyau dur de l'emploi. Les licenciements économiques touchent des salariés plus anciens dans l'emploi, plus âgés, plus expérimentés. Avec un décalage d'un an, en 1993-1994, on avait assisté à une forte montée du chômage de longue durée. Le même schéma devrait se reproduire, la différence se trouvant dans un taux d'emploi précaires, de temps partiels et de sous-emploi bien supérieur à la période 1992-1993. Les effets sur l'emploi de cette récession devraient se faire sentir sur au moins 5 ou 6 ans, et davantage si la crise est mal gérée.

Quelles politiques de l'emploi ?

Quelles politiques de l'emploi devraient répondre à cette montée du chômage, mais également aux besoins plus spécifiques de ces différentes catégories de salariés licenciés ? Aux besoins des salariés précaires ? Aux besoins des ex-salariés ayant une forte ancienneté dans l'emploi ? Aux besoins des jeunes primo-demandeurs ? Et puisque ce chômage semble toucher plus fortement les hommes que les femmes, ne doit-on pas en profiter pour faire un pas vers l'égalité ? L'articulation de la vie professionnelle et de la vie familiale peut aussi être encouragée par les politiques de l'emploi et le partage du travail peut, à l'exemple des pays du Nord, passer par le partage des congés parentaux. ■

Sylvette Uzan Chomat

* Voir la note d'ACDC <http://acdc2007.free.fr/acdc1106.pdf>

Et puisque ce chômage semble toucher plus fortement les hommes que les femmes, ne doit-on pas en profiter pour faire un pas vers l'égalité ?

➤ Nous poursuivrons ces analyses dans le prochain numéro.

Le point sur les négociations

La négociation est la recherche d'un accord, centrée sur des enjeux quantifiables entre plusieurs interlocuteurs dans un temps limité. Cette recherche implique la confrontation d'intérêts incompatibles sur divers points que chaque interlocuteur va tenter de rendre compatibles par un jeu de concessions mutuelles.

C'est dans ce processus que la DG de Pôle Emploi et les organisations syndicales (les OS) sont engagées depuis la création de l'institution. Depuis la loi du 13 février 2008, quatre accords sont applicables suites à la signature de certaines OS.

1 L'accord de méthode du 7 novembre 2008

C'est le premier acte de la négociation. On fixe "les règles du jeu", les rythmes, les méthodes, le calendrier, et certains accords dits spécifiques - frais de déplacements, salaires pour les nouveaux recruté(e)s, avenir des CDD... Le préalable ? Le meilleur des deux statuts. Mais l'interprétation de la DG diverge de celle des OS. Les personnels ont très peu de garanties sur ce fameux meilleur des deux statuts, puisque le DG a refusé d'aborder des thèmes essentiels : revalorisation des salaires, résorption de la précarité, droits des personnels et droits syndicaux, activités sociales et culturelles. De plus, aucune règle encadrant la négociation n'étant prévue, toutes les manœuvres sont possibles. Faute de transparence, le personnel est laissé sans moyens d'information ou d'intervention pendant tout le processus.

De plus, la Direction s'arroge le droit de dénoncer la Convention Collective des agents ASSÉDIC à tout moment. Elle a essayé de se servir récemment de cette "bombe atomique". Pour le SNU/FSU, la convention collective des salariés du RAC doit perdurer jusqu'à la fin des négociations. On ne peut extraire un tel texte du contexte dans lequel nous vivons et travaillons : conditions de travail dégradées, fusion manipulée et politicienne, refus d'une réelle

revalorisation salariale, mise sous tension permanente, accroissement des tâches sans effectifs supplémentaires, recherche de productivité névrotique. Nous n'avons pas signé cet accord.

Les votes Pour : FO, CFDT, UNSA, CFTC, CGC
Contre avec droit d'opposition : CGT et SNU

2 L'accord sur les institutions représentatives du personnel transitoires - les IRP - du 22 décembre 2008

Cet accord vise à harmoniser le droit syndical applicable dans Pôle Emploi, jusqu'aux élections professionnelles. Si cet accord nous donne beaucoup plus de moyens syndicaux, il entérine un déséquilibre de représentation entre les personnels. Le principe retenu sera du 50/50, alors que les agents de l'ANPE représentent les 2/3 de Pôle Emploi. De plus, nous pensons que la représentativité d'une organisation syndicale résulte du suffrage des salariés. Or le principe retenu est : une organisation syndicale égale une voix. Donc, par exemple, l'UNSA, syndicat minoritaire, pèse autant que le SNU. Nous n'avons donc pas signé cet accord.

Les votes Pour : CFDT, UNSA, CGC et CFTC
Contre : FO, CGT et SNU

.../... suite en p. 8

L'égalité entre les femmes et les hommes, une question politique



Interview de Monique Dental

Ingénieure d'études Université Paris 7-Denis Diderot
Fondatrice du Collectif de Pratiques et de Réflexions Féministes « Ruptures ».
Animatrice des activités en réseau dans la mixité

Comment passer d'une égalité formelle entre les femmes et les hommes, à l'égalité réelle ?

Il faudrait déjà prendre des mesures coercitives pour faire respecter les lois d'égalité qui existent. Mettre en œuvre une fois pour toutes les politiques d'égalité professionnelle ; prendre des mesures qui permettent d'articuler les temps de vie familiale et professionnelle, et non vouloir les « concilier », notion à rejeter car elle suppose que cette « conciliation » relève prioritairement des femmes, donc aboutit à reproduire les rôles sexués. Prendre d'urgence des mesures concernant l'égalité des salaires car la pauvreté touche principalement les femmes.

Dans le champ de la représentation politique, ce n'est pas mieux, il suffit de constater les discriminations qui y perdurent malgré la loi dite de parité.

Dans la culture, les images et les représentations sexistes existent plus que jamais.

Les attaques des intégristes religieux en Europe remettent en cause les droits acquis par les luttes des féministes des années 1970 et dans d'autres régions du monde veulent réduire les femmes à l'état d'esclaves.

Ces situations démontrent à leur manière que « l'oppression des femmes », terme utilisé par les féministes en 1970 pour mettre en évidence le socle sur lequel repose le système patriarcal, est toujours présente, sous d'autres formes, puisqu'aujourd'hui on ne parle plus que de discriminations faites aux femmes, mais nous savons bien que la réalité de la vie des femmes repose encore et toujours sur la domination masculine dans la société.

Vous parlez de développer une approche transversale de genre dans tous les domaines, comment peut-on le faire ?

L'intégration d'une démarche qui repose sur la recherche de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines, est une démarche qui renouvelle la façon de penser les situations. Par exemple, en examinant comment les mesures et les décisions prises affectent de façon différenciée la vie des femmes et des hommes concernés. Cela permet de faire des comparaisons, des évaluations, d'éclairer les résultats obtenus, pour vérifier s'ils sont conformes à l'objectif recherché et de les modifier si nécessaire. Cela doit s'accompagner de la production systématique de statistiques sexuées.

Cependant, cette approche des problèmes suppose de considérer la question de l'égalité entre les femmes et les hommes, ou celles des droits des femmes et du féminisme comme une question politique, et non pas sociale seulement. La plupart des organisations syndicales, politiques et même associatives sont loin d'y souscrire, c'est pour cela qu'ils sont amenés à traiter l'égalité femme-homme comme une question catégorielle.

Comment transmettre le féminisme à nos enfants et notamment à nos filles ?

C'est une question complexe et délicate que celle de la transmission générationnelle des luttes pour l'égalité des femmes et du féminisme. Dans l'histoire des luttes des femmes pour leurs droits, une fois un droit obtenu, on constate toujours un creux. Les luttes féministes réapparaissent souvent deux générations après. C'est assez logique, il faut redéfinir les nouvelles revendications. Mais de nos jours, d'autres facteurs .../... suite en p. 6



▲ Dessin prémonitoire annonçant dès 2006 le crash (Modes d'Emplois n°22)

— CONVENTION TRIPARTITE

Puisqu'on nous dit que ceci n'est pas une crise...

Le 2 avril dernier, d'un paraphe sur la convention tripartite État - Pôle Emploi - UNEDIC, C. Charpy a envoyé Pôle Emploi droit dans le mur, pour un crash annoncé bien avant fin 2011.

H

abituellement, l'État, l'Unedic et l'ANPE rédigent une convention qui fixe les objectifs à atteindre pour une période de 3 ans. La dernière en date couvre la période 2009 - 2011 et illustre le dogmatisme libéral de nos élites dirigeantes en fixant des objectifs qui nient la crise mondiale. Des preuves de cette catastrophe annoncée ? En voici au moins deux.

Un diagnostic économique faussé

Le préambule de cette convention axe les orientations de Pôle Emploi sur les lignes directrices adoptées par l'Union Européenne. Parmi les conclusions de la présidence du Conseil européen de décembre 2007, figure l'analyse suivante : "Le Conseil européen, eu égard à l'évolution récente des marchés financiers, souligne que les éléments macro-économiques fondamentaux sont solides dans l'UE et que l'on peut s'attendre à une croissance économique soutenue". Or, quatre mois plus tôt, les banques centrales injectaient déjà 300 milliards de dollars pour éviter les faillites bancaires. Un mois après ce cet oukase européen, Bush émettait un plan de relance de 150 milliards de dollars contre la récession aux USA. Le dogme politico-économique qui a donné naissance au Pôle Emploi est donc remis en cause par la conjoncture économique.

La hausse du chômage atteint des records

Ensuite, la convention tripartite ne prend pas la mesure de la montée du chômage, malgré les 639 000 inscriptions attendues pour 2009 selon l'Unedic et la récession sévère et durable prédite par le FMI. De plus, le 1er ministre, annonce que si croissance il y a en 2010, elle sera molle, et que "l'augmentation du chômage se poursuivra sans doute encore un peu début 2010". Or, malgré les conclusions du rapport Dassault qui estimait, avant les vagues d'inscriptions, que 60 000 agents étaient nécessaires pour arriver à l'objectif des 30 dossiers par portefeuille, les objectifs assignés par la convention tripartite au Pôle Emploi n'ont pas évolué. En avril 2009, les trois acteurs ont signé une convention fondée sur un postulat économique irréaliste, avec les mêmes moyens dérisoires qu'avant l'éclatement de la bulle financière.

Après l'autisme, la cécité !

Parmi les conséquences de cet aveulement : alors que le volume de prise d'offres a chuté de plus de 30 % depuis janvier, l'objectif fixé par la convention pour 2011 est de 4 500 000 alors qu'en 2008, à peine plus de 3 600 000 offres ont été enregistrées par l'ANPE. Ironie de l'histoire, dans le Figaro du 26 mars 2009, le DG constatait que "le retournement [du marché de l'emploi] est d'une incroyable brutalité" et que "l'on n'a jamais vu des chiffres pareils". Ça ne l'a pas empêché de signer une convention vidée de sens.

La fusion entraîne une baisse de la qualité de service !

La convention fixe 33 objectifs et leurs indicateurs selon le principe "toujours plus avec toujours moins de moyens". Deux indicateurs sont à la baisse par rapport à 2008 : le n° 18, qualité de traitement des demandes d'allocations - et le 24, pourcentage des appels aboutis en ATT employeurs. Certains services seront ainsi moins bien rendus aux usagers qu'avant la fusion, à l'inverse de ce que le Président de la République déclarait à Melun le 16 mai 2008 : "J'attends de cette fusion une meilleure qualité de service pour les demandeurs d'emploi et les entreprises" ! À noter aussi, la création de l'indicateur 32, d'effectivité du contrôle de la recherche d'emploi. Les physiciens le savent bien, la fusion de deux noyaux entraîne toujours des radiations...

La convention aura des conséquences graves. Jamais le pilotage par les chiffres n'a été aussi incohérent, et dangereux pour tous, personnels et usagers. La résistance s'impose logiquement. D'abord à l'imbécillité des objectifs, ensuite, aux pressions en cascades dont feront l'objet les personnels et les usagers.

Nous devons résister car cette convention d'essence libérale préside à la création du Pôle Emploi, avec toutes les injustices qui en découlent. Pssst ! Au fait : ceci n'est pas un article, vous ne l'avez pas lu... ■

Bruno Rodrigues

1 | Lettre ouverte
aux actifs

Madame, monsieur,

Vous êtes aujourd'hui actifs.

Nous sommes des retraités du service public de l'emploi.

Dans quelques années vos "trimestres Cnam" seront réalisés et vos points des caisses complémentaires aussi. Vous pourrez alors prendre votre retraite.

Cependant la DG vous prépare un mauvais coup.

Certes, vous le savez, votre revenu va diminuer et pour certaines et certains drastiquement.

À votre départ, la DG vous dira à peine au revoir, mais en plus elle se prépare à éjecter, en toute conscience, par des augmentations successives, les retraités et les futurs retraités du bénéfice de la mutuelle. Pour un couple faudra-t-il, à prestations équivalentes, cotiser jusqu'à environ 230 à 240 € par mois?

Autant de frais qui réduiront votre budget!

D'un autre côté, rien ne garantit que l'Adasa, ou un système équivalent, continuera à la fin de l'année et a fortiori que les retraités puissent en bénéficier.

Si ça continue, n'y aura-t-il plus rien! Vous laisserez-vous éjecter?

Luttons ensemble, actifs et retraités.

Les retraités d'aujourd'hui se mobilisent aux côtés des retraités de demain.

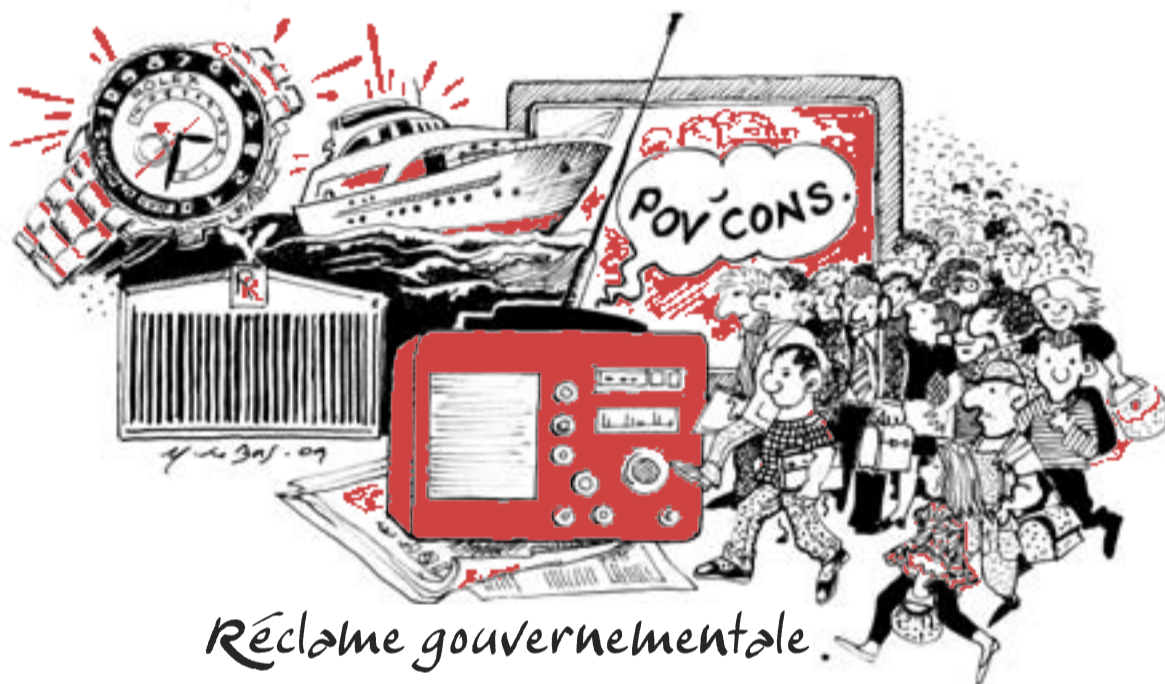
Défendons nos droits si durement acquis!

Prendre Son Temps

Journal des retraités du SNU Pôle Emploi.

Le nouvel hygiénisme
et l'insécurité sociale

Ce matin, en avalant le thé matinal, j'écoute la radio, le regard bovin, plongé dans la tasse où surnagent quelques miettes de petit pain au lait. Juste avant les infos, il y a la réclame* gouvernementale, avec le sympathique Marc, cariste de son état, qui nous explique "que ce boulot, il a eu du mal à le trouver et qu'il y tient". Il est payé au SMIC et "ils sont 4 à vivre dessus, lui, sa femme et ses deux enfants, alors, le RSA, ça va bien les aider". Pour la énième fois, je me dis que les patrons et leurs amis ont vraiment de l'imagination. Cette fois-ci, ça y est, c'est le contribuable qui paye directement une partie du salaire des ouvriers...



Les bonnes nouvelles continuent

Au journal, on nous annonce que la crise financière entraîne 3 000 destructions d'emploi par jour. Le speaker** nous débite des horreurs, d'une voix calme et enjouée qui contraste avec la gravité du sujet. À ce rythme-là, on dépassera les 3 millions de chômeurs à la fin de l'année, que le régime d'assurance-chômage creuse sa tombe, qu'une équipe de spéléologues est chargée d'explorer le trou de la sécu, qu'on va partir en retraite à 67 ans, avec des pensions épaisses comme des sandwiches SNCF, etc.

Quand on a la santé...

Puis, c'est la pub. Re-propagande gouvernementale. Cette fois-ci, on nous explique qu'il faut "manger 5 fruits et légumes par jour". Hier, il ne "fallait pas grignoter entre les repas". L'autre jour, dans la salle d'attente de mon toubib, je feuilletais le Figaro — que ce soit chez le dentiste, le toubib, il y a toujours le Figaro sur la table basse. Il y avait une pub de la sécu. On voit un dessin, représentant visiblement un couple attendant des invités pour l'apéro. Sur la table, un bol de cacahuètes et un slogan, que je cite de mémoire: "ne laissez pas les cacahuètes à portée des enfants, ce peut-être très dangereux". Depuis quelques années, on nous assène des tas de consignes: "fumer tue, buvez avec modération" ou encore, "apprenez à limiter votre consommation de sel". Bientôt, des agents assermentés viendront contrôler le contenu de nos réfrigérateurs!

... il faut savoir la garder!

Récemment, j'ai reçu une invitation à subir un examen pour dépister, dans mon vieux corps délabré, un éventuel cancer colorectal. Enfin, plus exactement un rappel, puisque j'ai négligé le premier courrier. Cette fois-ci, ça ne rigole plus. La missive se termine par "Si vous ne désirez pas faire ce test, veuillez compléter le questionnaire qui se trouve au dos de cette feuille et nous le retourner". J'en déduis que, si je chope le crabe dans quelques mois ou quelques années, ils refuseront peut-être de me rembourser les soins au prétexte que je n'ai pas suivi les consignes de prévention à la lettre. Chez les Godons***, il paraît que les cancers du fumeur ne sont plus remboursés, considérant que les malades sont intégralement responsables de leur état...

Marc le cariste est en pleine forme

J'en viens à la conclusion de mes propos un peu décousus. Pendant que les usines ferment et qu'on expédie à Pôle Emploi un tas de braves gens qui n'ont rien demandé, la sécu et le ministère de la santé continuent imperturbablement à nous distiller des conseils pour être et rester en bonne santé en un contraste saisissant avec la catastrophe économique qui produit des millions de pauvres. Marc le cariste n'a pas à s'inquiéter. Il est pauvre, mais en suivant à la lettre les consignes du ministère de la santé, lui et sa famille resplendiront de santé, même si, au prix du kilo de tomate, manger 5 fruits et légumes par jour n'est pas tout à fait à leur portée. Et notre ami Marc pourra travailler au SMIC jusqu'à 67 ans... ■

Guy Yotine

* La réclame: c'est comme ça qu'on appelait la publicité dans les années 50/60.

** Le speaker: nom du gars qui causait dans ch'poste en ces heureuses années.

*** Les Godons: ainsi appelait-on les sujets de sa très gracieuse majesté pendant la guerre de 100 ans.



■ ■ ■ suite de p. 4
Interview de
Monique Dental

plus « bloquants » interviennent. Les jeunes filles et les femmes de notre époque ont bénéficié des effets de la mixité scolaire et ont grandi dans l'illusion de l'égalité avec les garçons. Elles n'ont conscience de ce leurre que lorsqu'elles travaillent et ont un enfant (la moyenne d'âge est 28 ans, dont assez tard). La question de la séduction, des rapports mères-filles, interviennent aussi, quand on sait que pour exister, une fille doit se différencier de la mère.

Construire des représentations symboliques et imaginaires positives entre les femmes

On évoque souvent comme faisant problème les difficultés relationnelles entre les femmes. Il me semble que cela tient à ce que dans la société patriarcale (dans laquelle nous vivons toujours), les représentations symboliques et imaginaires entre les femmes sont toujours « médiées » par l'image masculine dominante qui a intérêt à mettre les femmes en rivalité et en concurrence. Dans les imaginaires de la société traditionnelle patriarcale, nous sommes sorties du cerveau de Zeus ou de la côte d'Adam et non du ventre d'une femme. Avec la création féminine (théâtre, cinéma comme le festival de films de femmes de Créteil, arts plastiques, musique...) se constituent et s'agencent des espaces de médiations symboliques et imaginaires entre femmes qui permettront d'élaborer de nouveaux repères. Certains créateurs masculins peuvent aussi participer de ce champ ; le féminisme n'est sûrement pas étranger à cette capacité nouvelle à évoluer hors et entre les limites des genres et des sexes.

La connotation péjorative attribuée au terme « féminisme », perdue au fil des générations et se répète, retardant le processus d'identification et les solidarités. Le rôle de la presse a été et est encore déterminant. Prenons l'exemple du Manifeste pour l'avortement. Intitulé « Manifeste des 343 femmes », la presse l'a publié en traduisant « Manifeste des 343 salopes ». Des associations du mouvement féministe commencent à se préoccuper de la transmission générationnelle de nos luttes. Dans le réseau féministe « Ruptures » dont j'anime les activités, nous avons instauré des « marrainages » depuis plusieurs années pour former les plus jeunes en âge (ou en expérience).

La transmission passe aussi par un travail de formation aux droits des femmes et à l'égalité et au féminisme dans les milieux scolaires, ceux de l'éducation populaire... Dans ce travail, nous donnons une grande part à la connaissance des luttes des mouvements féministes et à l'utilisation des mécanismes institutionnels pour être en mesure d'exiger l'application des textes existants. ■

Sylvette Uzan Chomat



Modes d'Emplois 2009

**L'APPEL DU 18 JUIN A PÔLE EMPLOI
Le 18 juin est un succès**

Nous ne pouvions pas laisser passer l'été comme si de rien n'était.

Prendre date, marquer notre détermination, prendre nos responsabilités nous l'avons fait une fois de plus ce 18 juin. Et nous avons été entendu.

Pour preuve le premier Ministre François Fillon s'est entretenu avec le Directeur Général la veille de notre grève et a donné implicitement rendez-vous, en septembre sur les conditions de travail et les effectifs. C'est une première depuis la création de Pôle emploi lors d'une grève.

Autre élément important, la rencontre des organisations syndicales appelle à la grève avec le Directeur Général.

Monsieur Charpy a entendu pendant plus d'une heure les revendications sans émettre une fin de non-recevoir. En effet concernant la revendication de l'accueil différencié par métier il y réfléchit et nous réserve sa réponse. Il propose d'ouvrir, au cours des réunions sur la nouvelle Convention Collective la négociation sur les métiers et les qualifications.

Concernant les renforts d'effectifs, les conditions de travail rendez-vous en septembre.

Le SNU a aussi alerté et informé les parlementaires sur notre plateforme de revendications. D'ores et déjà des demandes de rencontre nous sont proposées et certains font remonter des questions sur la situation de Pôle emploi au secrétaire d'État.

Dans certaines régions des rencontres avec les présidents des Conseils Régionaux ont eu lieu suite aux interventions de la FSU au sein du CESR (Comité Économique et Social Régional) sur la situation interne de Pôle emploi.

Les médias d'habitude assez frileux se sont emparés de notre actualité et ont relayé au grand public la façon dont le gouvernement traite les usagers du service public et ses salariés.

Toute cette construction nous permettra de créer des convergences et des synergies avec le monde des élus pour défendre la mise en place d'un véritable service Public aux services des usagers.

Nous savons par expérience qu'à partir des mois d'été les inscriptions des privés d'emploi explosent. Le contexte socio-économique, la mise en place des sites mixtes, la désorganisation du travail, la souffrance des salariés, la détresse des sans-emploi annoncent une catastrophe sociale à la rentrée qui nous l'espérons sera prise en compte par l'ensemble des syndicats de Pôle Emploi et plus largement par l'ensemble des confédérations.

**Ce 18 juin n'est qu'un avertissement.
Il est de notre responsabilité de résister.**

Colette Pronost

MUTUELLE D'ÉTABLISSEMENT

Vers un contrat de groupe unique à tous les agents de Pôle Emploi

La mutuelle d'établissement des ex-agents ANPE vient à peine de fêter ses 6 mois d'existence. Après une naissance difficile, due à des « erreurs » de la direction, les premiers éléments chiffrés en notre possession, ainsi que les témoignages de collègues, démontrent que nous avons une mutuelle de « haut niveau ». Toutefois, nous sommes obligés de nous bagarrer face à la DG pour corriger le tir sur plusieurs points et préparer l'avenir, car nous savons déjà, que cette mutuelle va disparaître au profit d'une autre qui sera commune à tous les agents de Pôle Emploi.

Une mutuelle de « haut niveau »...

La mutuelle d'établissement des ex-agents ANPE a suscité, à sa création, une grande controverse dans le personnel. Après six petits mois d'existence, des collègues ont demandé des remboursements, et le sentiment général qui domine, est que la mutuelle propose de bonnes prestations notamment pour ce qui est « le dur du dur » pour une mutuelle, à savoir l'optique et le dentaire. C'est ce qu'a confirmé l'actuaire de la DG au mois de mai dernier lorsqu'il a précisé que « le reste à charge de l'assuré est inférieur à 5 % ».

...mais la DG doit corriger le tir

Toutefois, la situation ne nous satisfait pas car plusieurs points ne sont volontairement pas réglés par la DG. Trois exemples permettent d'illustrer notre propos. **D'abord le fonds de secours dédié.** Malgré la signature d'un accord prévoyant expressément la création d'un fonds de secours dédiés aux agents, la DG ne le met pas en place. Ensuite, nous pouvons prendre l'exemple du tiers payant pour nos collègues de l'île de la Réunion qui ne marche pas partout. Nous sommes intervenus auprès de la DG pour qu'elle impose à la Mutuelle Générale de signer une convention de gestion avec une mutuelle locale ce qui est jusqu'alors refusé. Enfin, nous pouvons donner l'exemple des **collègues retraités** de l'agence. Ces derniers peuvent adhérer à la mutuelle mais on constate que tout est mis en œuvre pour les en dissuader.

De plus, nous continuons à estimer que la DG n'a pas respecté l'accord signé s'agissant la solidarité intergénérationnelle et familiale : les montants des cotisations sont encore trop élevés pour les familles et les retraités-es !

La DG n'a pas respecté l'accord

Vers une mutuelle unique pour tous les agents de Pôle Emploi

Tout en maintenant la pression sur la DG pour améliorer notre mutuelle, nous devons nous projeter vers l'avenir car nous avons la confirmation écrite qu'une mutuelle d'établissement commune à tous les agents de Pôle Emploi sera créée. Dans le cadre de cette future négociation, le SNU aura les revendications suivantes basées sur la solidarité :

- Un alignement par le haut des mutuelles des ex-ANPE et ex-ASSEDIC
- Un opérateur appartenant à la sphère mutualiste
- Une ouverture de la mutuelle aux précaires et aux retraités
- Des cotisations calculées en pourcentage du salaire (ou de la pension pour les retraités) et respectant les critères de solidarité intergénérationnelle et familiale
- Pas de cotisations en fonction de l'âge ou de son département d'habitation
- Pas de questionnaire de santé pour adhérer
- Un contrôle de cette mutuelle par des délégués mutualistes élus sur liste syndicale ■

Emmanuel M'hedhi

L'AVENIR DES ŒUVRES SOCIALES À PÔLE EMPLOI...

TEFI



Marie-Christine Delmée, Secrétaire Générale de L'ADASA ▲

La vision du SNU

Les œuvres sociales à Pôle Emploi: comment créer les conditions d'une véritable politique sociale pour l'ensemble du personnel? Marie-Christine Delmée, Secrétaire Générale de L'ADASA répond à nos questions.

Modes d'emplois: Quelle est la situation actuelle, en matière d'œuvres sociales?

Marie-Christine Delmée: Chaque agent de l'ex-ANPE est adhérent de l'ADASA (Association pour le Développement des Activités Sociales de l'ANPE).

Les agents issus du RAC, bénéficient des œuvres sociales de leur comité d'entreprise régional et au niveau national, du FNOSP (Fond National des Œuvres Sociales du Personnel).

L'accord sur les institutions représentatives des personnels transitoires du 22 décembre 2008 spécifie que, jusqu'à la fin de l'année en cours, l'ADASA perdure, ainsi que le FNOSP.

À partir du 1er janvier 2010, c'est l'inconnu...

MDE: Quel projet pour l'avenir?

MCD: D'abord, nous souhaitons mettre en place une véritable politique nationale par la création d'une structure nationale garantissant la mutualisation et l'équité sur l'ensemble du territoire. Nous voulons défendre une politique de solidarité par l'attribution d'aides au logement, de prêts et secours et la prise en compte des revenus pour l'attribution des subventions. Nous souhaitons que tous les agents bénéficient des prestations dès leur recrutement, y compris les agents en CDD ou en contrats aidés, sans délai de carence. De plus, la solidarité inter-générationnelle ne doit pas être qu'un mot, nous devons garantir l'accès des retraités à toutes les prestations. La spécificité des DOM doit, également, être prise en compte. Il faut que chaque agent, qu'il soit célibataire, en couple, ou parent puisse y "trouver son compte".

MDE: Et sur la question des vacances?

MCD: Aujourd'hui, près de la moitié de nos concitoyens ne part pas en vacances et avec la crise le phénomène risque de s'amplifier. Nous devons bâtir une réelle politique vacance pour que tous nos collègues puissent y accéder. Pour cela, plusieurs pistes sont envisageables comme par exemple de travailler en partenariat avec le tourisme associatif avec des tarifs négociés, et investir dans des structures pour avoir la maîtrise des coûts.

MDE: Et les œuvres sociales en région?

MCD: Nous sommes favorables à une véritable politique de loisirs de proximité dans les régions. Il est important que les activités culturelles se gèrent à ce niveau-là. Nous sommes, également, pour le développement de certaines prestations au niveau régional.

MDE: Beau projet, mais avec quels moyens?

MCD: Il faut poursuivre et amplifier ce qui a été développé et impulsé par l'ADASA et le FNOSP en utilisant la complémentarité des deux cultures. Prendre le "meilleur des deux"!

Il faudra, tout d'abord, garantir aux personnels les acquis des deux "maisons", et élaborer un socle commun de prestations dans un cadre national. Seule une structure nationale permettra d'y parvenir, une structure dotée de moyens humains, avec des agents mis à disposition et des décharges de service pour les élus du personnel en charge des œuvres sociales. Cette structure devra fonctionner dans un souci de démocratie et de transparence, en rendant compte aux agents des décisions prises et de son activité et en leur donnant la parole.

MDE: Comment y parvenir, Marie-Christine?

MCD: En premier lieu, il faut mettre à plat l'existant dans des espaces de négociation entre la DG et toutes les organisations syndicales de Pôle Emploi. Pour cela, il faut du temps pour aller au fond des choses et construire quelque chose de solide. Il faut aboutir à un accord spécifique, inscrit dans la future convention collective nationale. Pour cela, il faut impérativement maintenir l'ADASA et le FNOSP jusqu'à la fin des négociations sur la CCN.

MDE: Quelle est la position de la Direction générale?

MCD: Sur cette question-là, la DG est muette depuis le début! Mais, elle ne peut continuer à se taire et doit prendre au sérieux cette question-là.

Alors que depuis plus d'un an, nous demandons des négociations spécifiques sur la question des œuvres sociales de Pôle Emploi, la Direction se décide, enfin, à nous proposer une négociation à partir de l'automne qui devra s'achever en décembre, une négociation "à la va vite". Or, ce qui a été construit, développé et impulsé, pendant de nombreuses années, par l'ADASA et le FNOSP ne peut être balayé d'un revers de main! Tous les agents sont attachés aux prestations sociales qui représentent un complément de revenu non négociable et permettent, aussi, de s'évader du quotidien. Nous n'accepterons pas de brader les acquis!

MDE: En conclusion?

MCD: La création de Pôle Emploi doit s'accompagner, aussi, d'une politique ambitieuse pour les œuvres sociales. Le SNU propose à toutes les organisations syndicales de la construire collectivement, afin que les œuvres sociales de demain soient l'émanation d'un projet commun. Avec d'autres, le SNU continuera à défendre les valeurs de mutualisation, de solidarité, d'équité et de réduction des inégalités. ■

Propos recueillis par la rédaction

Au rendez-vous des occasions manquées

29 janvier 2009: A l'appel de l'ensemble des organisations syndicales, entre 2 et 3 millions de personnes manifestent contre les licenciements, pour les salaires, pour la défense de la protection sociale et des services publics. La mobilisation est historique, nombre de villes n'avaient jamais connu une telle foule dans les rues...

18 février, devant les organisations syndicales, Sarkozy réaffirme sa volonté de poursuivre la même politique:

SMIC bloqué, suppressions massives d'emplois dans le secteur public et pendant qu'il maintient les cadeaux fiscaux pour les plus nantis, il n'envisage pas un centime d'augmentation pour les salariés!!!

Le MEDEF, lui, poursuit sa lutte des classes et continue d'engranger les acquis:

Paquet fiscal, aides de l'État, défiscalisation des heures supplémentaires, financement public par dizaines de milliards, et maintenant suppression de la taxe professionnelle!

19 mars: les salariés répondent plus nombreux encore au nouvel appel des organisations syndicales, tous les records de participation sont battus essentiellement grâce au privé!

Hôpitaux, justice, éducation, emploi mais aussi employés du commerce, de l'industrie et des centaines d'entreprises qui au nom de la crise, licencient à tout va.

Les multiples sondages effectués montrent un élan sans pareil: entre deux tiers et trois quarts des gens interrogés se disent prêts à entrer dans le mouvement, sont solidaires des manifestants. Plus de la moitié approuve les actions des ouvriers en lutte, et notamment les séquestrations de patrons...

Sarkozy et ses ministres sont très largement désavoués, (un mot d'ordre revient sans cesse: y-en a marre de cette politique!!!) mais répondent par l'arrogance et le mépris; face à la crise, ils en appellent à l'unité nationale. En clair, si les profits sont réservés à une élite, les pertes doivent être prises en charge par la collectivité!

Cette fin de non-recevoir du président, la hauteur inégale du rapport de forces aurait mérité mieux qu'un nouvel appel à manifester le... 1^{er} mai

Les salariés en grève contre les licenciements et délocalisations sont restés bien isolés face à leur patron et aux CRS et les millions de manifestants attendaient autre chose que des RDV répétitifs dans la rue toutes les 7 ou 8 semaines. L'heure ne nous semblait pourtant pas à la frilosité; cette crise économique et sociale, ce rejet massif de la politique suivie depuis 2007 auraient pu (du?) déboucher sur une crise politique, mais fallait-il encore trouver les organisations syndicales - et politiques prêtes à l'assumer.

À défaut, nos grandes confédérations syndicales ont choisi la voie royale de l'échec pour le mouvement: un appel à des actions décentralisées le **13 juin** (un samedi!), enterrement de 1re classe dont plus personnes ne se souvient déjà.

Bref, c'est un peu la rage pour beaucoup d'entre-nous en cette veille de vacances! Alors, surtout, ne lâchez rien pendant cette période, et parce que ça ne peut pas durer encore longtemps comme ça, RDV à la rentrée... ■

E. Planchette

▼ Vers la mobilisation permanente?



— ÉLECTIONS CNHSCT

La Direction se dérobe face à ses responsabilités

Pourquoi diable la DG souhaite coûte que coûte supprimer le CNHSCT après la période transitoire à savoir octobre 2009 ? À cette question la réponse est simple : la direction souhaite se dédouaner de ses responsabilités, face à la dégradation sans précédent des conditions de travail. L'enjeu de santé public est pourtant posé :

- 6 suicides depuis le début de l'année dont un sur les lieux de travail à St Quentin (Picardie)
- Agressions verbales et physiques au 1^{er} trimestre 2009 équivalent à une année pleine (comparaison 2008, 2007)
- Déstabilisation des personnels à travers le mythe du conseiller personnel sensé à terme tel Shiva répondre aux questions indemnisation et placement
- Sites mixtes déployés avec précipitation sans aucun référentiel national d'aménagement
- Préconisation des modes de management harcelants
- Charges de travail démultipliées (taille des portefeuilles, nouvelles missions : RSA, généralisation du dispositif CTP...)
- Augmentation sans précédent du nombre de chômeurs (+ d'un million fin année 2009)
- Effectifs supplémentaires pas à la hauteur de l'enjeu : 1 840 + 500 en plate-forme téléphonique 2 340 dont 1 340 CDD
- Mobilité forcée (suppression de 30 % des sites)

Cette liste n'étant hélas pas exhaustive. La réalité aujourd'hui est que cette fusion est une confusion sans précédent. Accélérer le processus sans faire d'analyses sérieuses des problématiques posées paraît insensé.

Le CNHSCT n'est pas une instance comme une autre. Elle n'est pas reconnue par le code du travail mais existait pour les agents statutaires (ex-ANPE) et rien n'empêche sa création au sein de Pôle Emploi. L'ambition du SNU est de faire de cette instance un outil national de défense des conditions de travail. Afin d'améliorer nos conditions de vie au travail nous avons doté le CNHSCT transitoire d'un pouvoir d'expertise complémentaire à celui des CHSCT régionaux.

La DG est en justice contre vos représentants. Pourquoi cet acharnement ? Une expertise nationale sur les risques psychosociaux et la sécurité des biens et des personnes est-elle dangereuse au point de pouvoir remettre en cause la belle mécanique huilée de la fusion ? Une vision d'ensemble du territoire national de ce que révèlent les expertises



▲ Sale temps pour les conditions de travail !

confiées à des cabinets indépendants par des CHSCT régionaux* est-il à ce point incompatible avec les objectifs de la fusion à marche forcée contre le personnel et les usagers ? Telle est la question qui aujourd'hui se pose à nous.

Pour rappel, l'employeur doit prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs (article L 4121-1 du code du travail). Aujourd'hui celui-ci ne répond pas à cette obligation. Sa responsabilité pénale peut être engagée. ■

Philippe Sabater

* Bretagne, Centre, Corse, Rhone Alpes...

suite de p. 3 Le point sur les négociations

3 L'accord RH transitoire du 23 décembre 2008

Cet accord harmonise les montants des frais de déplacements, les tickets restaurants pour tous les agents de Pôle emploi. Par ailleurs il contient les dispositions de primes : 500 euros pour tous les agents versés en une seule fois ainsi qu'une disposition concernant les agents publics de pôle emploi il s'agit de la bonification d'ancienneté de deux ans pour tous. Le SNU n'a jamais soutenu une politique de rémunération basée sur des primes. Nous avons réclamé de façon constante et opiniâtre à la DG une ouverture de négociation des grilles indiciaires.

4 L'accord salarial du 14 janvier 2009

Chaque année, le code du travail impose une négociation annuelle obligatoire - la NAO - portant sur les thèmes suivants : salaires, durée effective et organisation du temps de travail, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la prévoyance maladie et l'épargne salariale. Nous situant dans le cadre de la NAO nous avons réclamé l'ouverture de discussions sur tous ces thèmes. Nous nous sommes retrouvés seuls à porter cette revendication et nous n'avons traité que la question des salaires. Nous avons aussi demandé que les négociations salariales concernent les agents des deux statuts, avec une revendication simple : à travail de valeur égale, salaire égal ! La direction a refusé,

prétextant qu'elle avait déjà amélioré la situation des agents sous statut public (la prime de 500 euros et l'avancement anticipé de 24 mois). La DG table surtout sur le fait que le différentiel de rémunération incitera les agents de l'ex-ANPE à abandonner les protections du statut public en optant pour la future CCN. L'accord en question portait donc uniquement sur les salaires des ex-RAC. En 2008, nos collègues n'ont eu aucune augmentation. Toutes les OS du RAC estimaient que ce gel des salaires était dû à la fusion et au fait que la DG réservait des fonds pour augmenter les salaires des ex-ANPE. C'est dans ce contexte que nous avons démarré la négociation. Le salaire de base pour les salariés de droit privé est composé d'une partie fixe plus d'un pont salaire multiplié par un coefficient : En 2008 cela donnait : 251,4435 euros + (7,4956 X coefficient) ; après négociation : 282,2709 euros + (7,6536 X coefficient). Comme toutes les OS, nous avons signé cet accord car il améliore le salaire des ex-ASSEDIC mais aussi celui des futurs recrutés. Toutefois, pour nous le compte n'y est pas et nous continuons à revendiquer sur les points suivants : l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes car plusieurs rapports confirment que les femmes travaillant à Pôle Emploi sont moins rémunérées que les hommes ; un 13^e et 14^e mois pour les agents publics ; une renégociation de l'ensemble des grilles salariales sans attendre la conclusion de la CCN. Nous n'avons donc pas signé la partie II de l'accord portant sur l'avancement accéléré de 24 mois pour les agents publics, qui est très en deçà des revendications de terrain.

5 L'accord cadre portant sur les élections professionnelles au sein de Pôle Emploi

Ce cinquième accord se rajoute aux quatre précédents. Partisans d'une organisation des élections dès le premier trimestre 2009, nous n'avons pas été entendus par la DG. Aussi, c'est en octobre 2009 que chacun et chacune d'entre nous sera appelé à désigner les représentants du personnel.

L'accord cadre national est indispensable au sein d'une Institution Nationale. Cela nous permet de garantir une homogénéisation du processus électoral sur l'ensemble de la métropole et des DOM. Les élections se dérouleront dans chaque région sur la même base de calendrier fixée semaine 41.

Conformément à la loi, nous négocions des accords électoraux dans chaque région. La fin prévue est le 10 juillet 2009. Pour conclure nous rappelons quatre règles inscrites dans le code du travail concernant la négociation : transparence-loyauté-égalité de traitement des acteurs de la nego. Ces règles-là aussi, notre direction devrait ne pas les oublier. ■

Jean-Charles Steyger



Pôle Emploi dans la tourmente ?
Le SNU crée un observatoire de la fusion

➤ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.snutefisu.org



De nos fidèles lecteurs, pour un plein de vitamines culturelles

— POUR LES NEURONES

"La femme changée en renard" de David Garnett

Étrange récit d'une histoire qu'on dirait vraie et qui pourtant, totalement rationnellement, ne peut pas l'être quand même. Un mince livre rouge à mettre entre toutes les mains, cet été. ça devrait déteindre.

À la découverte des romans graphiques

Posy Simmonds en a écrit deux : "Gemma Boverly" et "Tamara Drewe". À déguster en chaise longue, sous le parasol. Ou bien dans un bon canapé bien rondet. C'est autre chose encore que de la BD.

"BOOKS"

Magazine mensuel en vente en kiosque : 4,90 € BOOKS, nouveau magazine mensuel avec une première parution en décembre 2008, a pour objectif de relater l'actualité à travers les livres publiés dans le monde entier. Books allie très pertinemment actualité et bibliophilie. Cette formule permet de dépasser l'analyse de l'immédiateté médiatique.

*Le titre « BOOKS » ne fait pas l'unanimité ! Le débat est ouvert ! Une certitude : sa qualité novatrice en est inédite.

"Paris ne finit jamais" d'Enrique VILA-MATAS

Collection 10118 - Domaine étranger
Titre original Paris no se acaba nunca
Traduit de l'espagnol par André Gabastou

Rencontrer un auteur attachant comme un ami, pédagogue à la manière socratique est chose rare. Mais qu'un auteur guide gracieusement le lecteur-ami à la rencontre d'autres écrivains est chose exceptionnelle.

C'est pourtant le cas avec Enrique Vila-Matas, écrivain espagnol, réputé pour être l'un des plus importants et des plus originaux auteurs de sa génération. Né en 1948 à Barcelone, il vit toujours dans sa ville natale.

« Paris ne finit jamais », titre en contrepoint à « Paris est une fête » d'Ernest Hemingway, entraîne le lecteur dans

un Paris, village alors désuet des années 1970, habité par des Parisiens qui n'ont pas encore été exclus par la spéculation immobilière et le tourisme de masse.

Enrique Vila-Matas loge dans une mansarde mal chauffée, rue Saint-Benoît, que lui loue Marguerite Duras, dame déjà vieillissante, mais si énergique et si séduisante en compagnie de Carlos d'Alessio, le compositeur de la musique d'India Song (1 et bis).

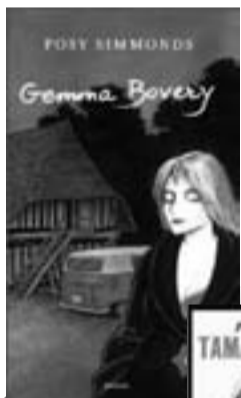
Il raconte une vie nostalgique d'exilé espagnol aux réminiscences anti-franquistes, des dimanches sans perspective, des conversations avec Marguerite Duras qui essaie de le conseiller dans cette quête qu'il mène pour devenir écrivain et dont la compréhension est freinée par « le français supérieur » qu'utilise de manière très durassienne sa logeuse. Il raconte aussi ses rencontres : Jean Marais lui prodigue les conseils de Jean Cocteau, Isabelle Adjani le bouleverse par sa beauté subjugante. Il y a aussi Ricardo Bofill, Paloma Picasso, Julita Grau, Benoît Jacquot et Michel Foucault. E. Vila-Matas nous fait alors partager son inimitable et naissante élégance de la dérision. « Foucault disait que ce n'est pas parce qu'on est révolutionnaire qu'on doit se sentir triste. Après tout, pour être désespérés, nous avons l'éternité devant nous ».

Au-delà de la transmission de cette extraordinaire culture alliée à une hypersensibilité, le lecteur découvre la fantastique et éblouissante théorie de l'iceberg d'Ernest Hemingway « il savait au moins vingt bonnes histoires qu'il n'écrira jamais ». À transposer sur toutes les existences potentielles que l'individu possède ; celui-ci n'en utilisera qu'une au plus ! Avec ou sans déterminisme ?

Au-delà de cet ouvrage, tous les critiques sont unanimes pour constater que l'œuvre de E.V.M. organisée autour d'un fort réseau thématique dévoile une logique qui gravite autour des mêmes obsessions dont la mort, l'écriture et sa nécessité.

La force et la fougue existentielles de l'auteur conjuguées à l'art d'avancer masqué bouleversent fatalement le lecteur. Une lecture dont on ne peut sortir indemne, mais qu'il est interdit de s'interdire !

.../... suite en p. 10



À la découverte des romans graphiques : Posy Simmonds



"La femme changée en renard" de David Garnett
Éditeur : Grasset & Fasquelle
Collection : Les Cahiers Rouges



"Paris ne finit jamais" d'Enrique VILA-MATAS
Collection 10118



"BOOKS" - Magazine mensuel en vente en kiosque : 4,90 €

snU.
PÔLE EMPLOI FSU

**Nos signatures sont vos voix.
Nous ne les braderons pas !**

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.snutefifsu.org



■ ■ ■ suite de p. 9

"La barbarie occidentale" de Jean Wysock

Roman | Éditions Amalthée | www.editions-amalthee.com
 Dans un pays qui pourrait être le paradis, le Cambodge, plusieurs destins se croisent lors du coup d'état de 1997. "À la différence de n'importe quelle autre guerre, une guerre civile possède ses propres règles. Elle ne reconnaît pas l'ennemi dans celui qui porte un autre uniforme, appartient à une autre armée aux signes distinctifs, mais l'adversaire devient celui qui ne vous plaît pas, celui qu'on n'aime pas, celui qui ne vous revient pas". Dès lors, les pires atrocités sont permises et il y a bien peu de chances qu'elles soient un jour jugées. Il est de coutume de dire que la lecture d'un livre ne vous laissera pas indemne. Depuis que j'ai refermé "La barbarie occidentale", il me hante...
 L'auteur, l'un de nos collègues de Pôle Emploi, a vécu 11 ans au Cambodge. Il a voulu coucher sur le papier, sous une forme romancée, l'Histoire avec un grand H et les histoires dont il a été le témoin. "Le peuple Cambodgien, le peuple de base, demeure un peuple souriant tant qu'il n'est pas atteint par la culture Phnom Penhoise et le Cambodge un superbe pays. Il n'y aura probablement jamais de véritable procès des Khmers rouges, en tout cas tant que de nombreux ex-responsables seront vivants et influents. Le paradis sur terre reste toujours un enfer"...



▼ "La barbarie occidentale" de Jean Wysock
 Roman | Éditions Amalthée

POUR LES OREILLES

"Monday's ghost" de Sophie Hunger

Une artiste encore assez peu médiatisée : Sophie Hunger (un court passage à Taratata en avril, tout de même, pour 1 chanson et 1 duo avec Stéphan Eicher). J'ai acheté son CD « Monday's ghost » (ce n'est que son deuxième album) : 13 titres de très haute volée, pour une auteur-compositeur-interprète de seulement 26 ans. Qui n'a pas acheté un CD sur une impulsion, pour un ou deux titres matraqués sur la FM, avec au final l'impression de s'être fait avoir ? Rien de tel ici : un album qui vous tient et ne vous lâche plus. Je l'ai vue en concert à Nantes le 2 juin dernier : super-moment, dans une petite salle, super-osmose entre elle et ses musiciens. Inspiration très juste et très forte, palette musicale très variée, interprétation magistrale, avec un timbre de voix qui vous touche et une technique très bien maîtrisée, ce qui n'empêche pas des moments de très grande liberté. Un ensemble qui a déjà son style, son ton, son univers à lui. Passage au théâtre des Bouffes du Nord le 24 juin prochain (risque bien d'être sold out), d'autres dates prévues en France. Le bouche à oreille semble fonctionner à plein, bon buzz sur internet apparemment. Pour ceux et celles qui ne connaîtraient pas encore : assez de mots, et ne téléchargez pas illicitement : achetez, ce sera mérité !



▼ À écouter : "Monday's ghost" de Sophie Hunger

POUR LES YEUX

"Good morning England" et "Toute l'histoire de mes échecs sexuels"

Côté films, faut absolument aller voir, revoir, re-revoir, "Good Morning England", trop épatant ! Ou bien "Toute l'histoire de mes échecs sexuels", pour constater qu'il y a parfois des projets contrariés au départ qui finissent par aboutir et ô que ça fait du bien...



▼ À voir en salle : "Toute l'histoire de mes échecs sexuels"



▼ À voir en salle : "Good morning England"

"Les jours sauvages" de Joseph d'Anvers

"Tu connais Joseph d'Anvers ?" Quand je pose la question, c'est, en général, la perplexité. Pourtant, il est un artiste reconnu. Alain Bashung et Dick Rivers lui ont fait confiance pour leurs albums respectifs, "Bleu pétrole" et "L'homme sans âge". Pour ce dernier, Joseph d'Anvers a écrit tous les titres. Son dernier opus, "Jours sauvages" est un bijou. Tout y est : des textes d'une magnifique poésie, des mélodies bien léchées, du rythme et des arrangements travaillés au cordeau. Le tout créant une ambiance onirique, sensuelle, crépusculaire sur un fond d'électro-pop. À écouter et à danser, c'est rare. .../... suite en p. 11



▼ À écouter : "Monday's ghost" de Sophie Hunger

"Comment le peuple juif fut inventé"

Shlomo Sand chez Fayard

Voici un livre majeur. À la fois parce que c'est un vrai livre érudit d'histoire, dans la lignée de Braudel et Bloch, mais aussi par le sujet : la remise en cause, par un historien israélien, du mythe fondateur principal de l'état Sioniste. Il faut savoir que l'état d'Israël se déclare par sa constitution non seulement l'état des Israéliens mais aussi l'état "des juifs du monde entier". L'histoire des juifs et du sionisme, ce qui n'est pas la même chose, et bien sûr la Shoah explique pour une part ce mythe, que l'on soit pour ou contre ce fondement étatique. Mais le fondement "scientifique" vient d'une thèse qui prétend que les juifs du monde entier descendent, en droite ligne par la mère, de la diaspora c'est-à-dire de ceux qui auraient fui en l'an 70 de notre ère, après la destruction du deuxième temple de Salomon à Jérusalem (reconstruit par Hérode) les persécutions des romains. Cette filiation ferait des "juifs du monde entier" les ayants droit de cette terre. CQFD. Sauf que cette thèse se révèle fautive quand on y regarde de près. L'analyse est impressionnante et les arguments historiques forts. Il faut savoir que les Romains, qui n'étaient pourtant pas des tendres, ne pratiquaient pas la déportation. Certes ils massacraient sévèrement, terrorisaient comme toutes les puissances impérialistes, crucifiaient aussi mais ne déportaient pas les populations en masse. Comment l'auraient-ils fait sans trains, ni bus, ni bateaux. Les mémoires qui et les écrits qui sont la base de travail des historiens ne font état d'aucune déportation ni en l'an 70 ni dans les années qui ont suivi. Certes à la suite de la répression il y eut des départs sur

une période de plusieurs années. Ils s'éparpillèrent au nord autour de la mer noire ou ils convertirent divers peuples et particulièrement les Khazars qui constituèrent un empire juif, au sud en créant un royaume au Yémen, à l'est en rejoignant les juifs de Babylone et à l'ouest jusqu'au Maghreb ou ils convertirent, bien avant l'arrivée de l'Islam, des Berbères et s'allièrent même avec l'Islam pour sa conquête de la péninsule Ibérique. On est loin de la pureté de la descendance.

La théorie du judaïsme non-prosélyte se révèle fautive et la diversité ethnique juive est grande et aujourd'hui on connaît la différence entre Ashkénazes et Sépharades, les juifs du Caucase, les Yéménites, les Falachas d'Éthiopie, les juifs d'Inde et de Chine, etc. Ce prosélytisme fut concurrencé par le Christianisme qui d'ailleurs gagna la partie au nord et après le VIIe siècle par l'Islam qui la gagna en Méditerranée, au sud et à l'est. Ainsi, l'exode n'a jamais existé et les juifs n'ont jamais été massivement chassés de chez eux ni par Babylone, ni par Rome. Une notable partie de ceux qui sont restés a été convertie au cours de l'histoire par le Christianisme ou par l'Islam. Par ailleurs, pendant des siècles, le prosélytisme juif a converti des centaines milliers d'habitants, l'Empire Khazar n'est que le plus important exemple de ce phénomène. Au total, Shlomo Sand nous donne l'image d'une communauté religieuse qui ressemble finalement à toutes les autres — ni plus, ni moins — : toutes les tentatives pour faire des juifs une entité étanche



et singulière basée sur l'ethnicité ou la race sont vaines. Les conséquences politiques de cette démonstration sont claires : il ne doit y avoir à terme qu'un seul pays pour les Israéliens et les palestiniens car la distinction imposée est absurde. La vision décapante de l'auteur libère d'un grand nombre de préjugés. Ce n'est pas la moindre de ses qualités. À lire absolument. Les plus anciens se rappellent de "nos ancêtres les Gaulois" dans tous les manuels scolaires y compris en Afrique, aux Antilles et au Vietnam. Il a bien fallu trouver d'autres paroles sur cette chanson... Les mythes qui tombent font du bruit. ■

Claude Kowal



Nasser Dermech, DGASI ▲



Big Brother is watching you!*

"Elle" est au cœur de notre activité. Elle enregistre, mesure, surveille, contrôle et élabore les fameux "chiffres" dont on nous rebat les oreilles. Elle est omniprésente du matin au soir. Rien ne lui échappe. Elle ? C'est l'informatique à Pôle Emploi. Nasser Dermech, travaille à Montpellier, au sein de la Direction générale adjointe des systèmes d'information (DGASI). Comme de nombreux collègues ex-RAC, il a rejoint le SNU. Il répond aux questions de Modes d'Emploi...

25 ans dans le régime d'assurance-chômage

Nasser est licencié en droit. Il est entré au RAC en 1984, après une formation d'analyste programmeur à l'AFPA. Au GIA, tout d'abord, puis à Montpellier. Il assure diverses tâches, dont la métrologie - suivi et mesures de la charge et de la performance des systèmes informatiques. "Quand il y a détérioration, dégradation, on essaie de trouver des solutions".

Une vaste restructuration du réseau

En 1994, l'UNEDIC (ASSEDICS et services informatiques) décide de mutualiser les outils informatiques. Pour cela, le réseau est entièrement restructuré, avec la création des centres nationaux de développement, les CND et les centres de services informatiques des ASSEDICS, les CSIA. Les rôles sont clairement partagés : les CND développent les applications, y compris celle de l'ANPE, et les livrent aux CSIA, chargés de les diffuser et d'assister le réseau des utilisateurs. Par exemple, quand les partenaires sociaux signent une nouvelle convention, qui modifie les modalités d'indemnisation des usagers.

Deux réseaux parallèles qui vont converger

"L'ANPE a de bonnes compétences pour les réseaux, la gestion et la maintenance des réseaux. En revanche, elle ne développe plus. Cette mission est externalisée". Pour les systèmes, centraux, l'informatique du RAC est très performante et autonome, même s'il y a de plus en plus appel à la sous-traitance.

Tout cela est très technique. Quelles sont les répercussions sur les usagers et les personnels ? "L'UNEDIC, contrainte et forcée, a dû lâcher ses services informatiques", nous explique Nasser. La conséquence ? "Avec l'absorption de l'informatique ex-RAC, l'État maîtrise en direct l'outil statistique alors qu'auparavant il devait s'adresser au régime d'assurance-chômage". Le fait que le Président du conseil d'administration et le Directeur général soient nommés directement par décret ministériel est significatif. L'informatique est au cœur des décisions politiques, de la gestion de la politique de l'emploi, et de l'indemnisation des privés d'emploi. La fusion est un hold-up de l'Élysée sur une bonne partie des prérogatives des partenaires sociaux, alors que le RAC finance les 2/3 de Pôle Emploi. Un beau tour de passe-passe !

Qu'est-ce que la DG est en train de nous mijoter ?

"La fusion des systèmes informatiques est un dossier énorme. Nous n'avons aucune visibilité pour le moment". Le but est d'arriver à un seul système d'information. Les ex-CISI de l'ANPE et les ex-CSIA (centres des services informatiques) fusionnent au sein de la Direction informatique de Pôle Emploi, avec 7 directions verticales : gestion des DE, internet/intranet, statistiques et pilotage, support fonction d'appui, placement, réseaux et stations de travail, employeurs. Également, sont créées deux directions transverses : production et assistance technique et sécurité.

Un fichier unique des demandeurs d'emploi

"En fait, il existe déjà. Il permet d'éviter les dossiers multiples et les fraudes, de suivre les DE au gré de leurs déplacements, de suivre et de gérer l'indemnisation. Le placement, pour le moment, c'est le travail des collègues de l'ex-ANPE".

La Direction des services informatiques est composée aux trois-quarts de personnels ex-RAC et d'un-quart ex-ANPE. "La cohabitation est bonne. Nous recevons les cahiers des charges, les commandes et en assurons l'exécution".

Verrouiller l'activité des agents

Tout est surveillé et contrôlé ? Oui, mais dans une moindre mesure - pour l'instant - chez les ex-ANPE. Rien n'est anodin. La petite croix que l'on met dans une case, le code que l'on met dans une autre rejoignent des milliers de leurs frères et sœurs pour alimenter l'ogre statistique. Contrôle des DE, contrôle financier, contrôle de l'activité des agents. La DG a la ferme intention de tout verrouiller. L'informatique en est l'outil principal, à Pôle Emploi comme ailleurs. Le cauchemar de George Orwell va-t-il se réaliser ? Souvenez-vous, Big Brother est le chef d'un État totalitaire appelé "Océania". Hasard ou ironie d'un technocrate sinistrement facétieux, le système de contrôle interne à Pôle Emploi s'appelle "Océan"... ■

Propos recueillis par
Victor Flaubert

* Le grand frère vous regarde ! "1984", roman de George Orwell



■ ■ ■ suite de p. 10

L'été, les sens sont en éveil...

La fusion, à Pôle Emploi, ce n'est pas drôle tous les jours. Il en est d'autres bien plus épanouissantes. L'une de nos plus fidèles abonnées nous a envoyé ce petit cadeau. On ne pouvait pas le garder pour nous tous seuls. Merci Carmen...

➤ Désir

Les sens en éveil
M'agite et m'éveille
Cette nuit sans sommeil
Ton corps m'émerveille

Baisers à satiété

Je voudrais te donner
Laisser mes lèvres user
Du bonheur de t'aimer

Te caresser sans cesse

Te vivre avec ivresse
User de mille tendresses
La pudeur, je la laisse

Poser mes doigts sur toi

Glisser mes yeux en toi
Quand ton envie de moi
Te fais mener la loi

Approcher les contours

Du mystère de l'amour
Laisser pointer le jour
Quand ton plaisir accourt

Et enfin t'arracher

Ces cris tant désirés
Cette lueur animée
Quand tu te laisses aller

Puis, se laisser partir

Vers un autre avenir
Sans avoir à se dire
Nous reviendrons, désir

Carmen

.../... suite en p. 12





■ ■ ■ suite de p. 10

Le clochard céleste

Ma copine, qui trouve que j'ai tendance à me faire du gras, côté neurones, m'a entraîné dans une ch'tite salle de spectacle de Darnetal (enfin, elle n'est pas trop sûre si c'est Rouen ou Darnetal, vu que c'est à la limite des deux communes) qui s'appelle « La puce à l'oreille ». Pour aller écouter Allain Leprest. Allain Leprest? Jamais entendu causé. Je me suis installé dans mon fauteuil. À huit heures trente, pile poil, il s'est pointé, à l'étonnement de beaucoup, vu que c'est pas son habitude d'arriver à l'heure, à ce qu'il paraît. À Rouen, il se dit même que, parfois, il lui est arrivé de ne pas se pointer du tout. Les lumières se sont éteintes. Vêtu d'un pantalon trop long, d'une chemise trop large et d'une casquette de titi parisien, la silhouette amaigrie, à la démarche hésitante, a empoigné le micro. L'artiste au visage émacié a chanté. Son regard bleu, extatique, m'a transpercé Sa voix éraillée, au verbe lent, puissant et précis, m'a touché en plein cœur. Il me semblait que chaque mot m'était personnellement adressé. L'homme, tout à la fois mime et marionnette, écrasait la petite salle de sa sombre présence, toute de poésie empreinte d'une gravité goguenarde. À la fin de chaque chanson, il usait de sa main comme pour nous inviter à aller voir ailleurs si ses rêves s'y poursuivaient. Les organisateurs de la soirée nous ont invités à boire le coup, à l'issue du concert. J'ai vu Allain Leprest sortant de sa loge, épuisé, las, mais rayonnant. Tel un clochard céleste. ■



➤ Allain Leprest

Miracle à Pôle Emploi, la DG multiplie les chefs!

Les honnêtes gens, ces naïfs, imaginent que le Pôle emploi, dont la vocation est d'aider à l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi, devrait faire montre de modestie et d'humilité. Ils ont tort. Alors que les unités sont engorgées par le flux des privés d'emploi (3 000 destructions d'emplois par jour), la DG ne prévoit que 1 840 renforts, et encore, majoritairement en CDD. En revanche, la générosité la plus grande règne dans les services centraux, jugez-en...

Arrosage tous azimuts

En fin d'année dernière, la DG a claqué 500 000 euros pour le logo créé par le cabinet Nomen. Quelques semaines plus tard, Christian Charpy s'est vu proposer une généreuse augmentation de salaire : 3 750 de plus en bas de sa fiche de paie, soit 20 % de bonus. Soyons honnêtes. Ce n'est pas grand-chose à côté du chef de l'État, qui s'était augmenté de 172 % en 2007. La valse des millions continue... mais pas pour tout le monde. Le petit personnel doit se contenter d'une prime unique de 500 euros. L'argent ruisselle à la direction de Pôle emploi Dans les luxueux bureaux parisiens du Cinétiq, le chéquier ne chôme pas! La DG a demandé aux cabinets américains Mc Kinsey et Accenture de l'aider à organiser sa direction générale (cf. le Canard Enchaîné du 4 mars 2009). Seize millions ont été provisionnés à cette fin. Huit ont déjà été dépensés. Il en reste encore huit à claquer. Gageons qu'ils feront rapidement des heureux. Tout le monde connaît ces histoires drôles qui circulent sur le net ou de bouche à oreilles et qui mettent en scène de pauvres employés de base qui croulent sous le travail et les ordres contradictoires donnés par une pléthore de chefs. Vous n'en avez pas rêvé, mais la DG l'a fait.

L'armée mexicaine?

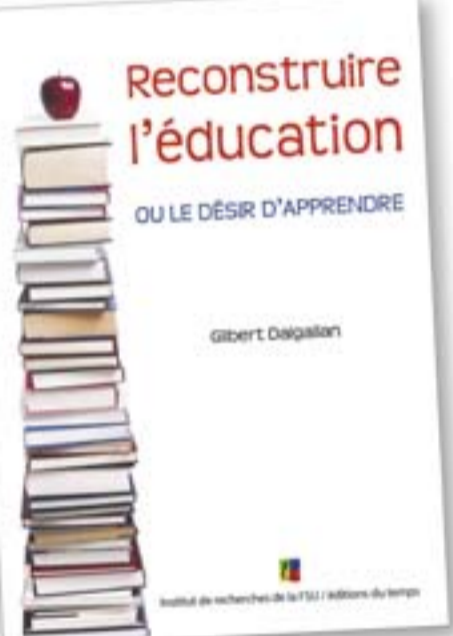
Les consultants d'outre-atlantique ont mijoté un organigramme délirant : 1 directeur général et son directeur de cabinet, 6 directeurs généraux adjoints flanqués chacun de 2 directeurs adjoints. Il faut y rajouter 31 directeurs, 13 adjoints aux directeurs, 91 chefs de départements et toute une ribambelle de chefs et de sous-chefs ainsi que les petits chefs nommés dans les directions régionales. Il faut bien remplir toutes ces directions aux noms ronflants : direction du développement durable, des services aux clients, pilotage et performance. Il y a même une direction du marketing. Les chefs et sous-chefs sont si nombreux qu'il a fallu créer un service spécial pour s'en occuper : la Direction des cadres dirigeants. Tous ces braves gens devant justifier leur existence et leurs émoluments, soyons sûrs que les injonctions, les notes de service, les projets de toutes sortes, tous plus urgents les uns que les autres vont dégingoler en avalanche dans les unités, où les agents de base sont confrontés à l'afflux massif des « clients » et grattent les fonds de tiroir pour leur proposer quelque chose. Pendant ce temps-là, des dizaines de milliers de chômeurs attendent que le retard de traitement des dossiers d'allocations soit résorbé... ■

C. Cherblanc



Qu'est-ce qu'un fonctionnaire aujourd'hui ? Un nanti, un privilégié, protégé par un statut archaïque, jamais évalué, jamais sanctionné et trop payé ? Ce petit livre répond pied à pied à ces accusations lancinantes, relayées par un gouvernement qui semble envisager une privatisation complète de la société. Il analyse avec précision les missions et valeurs des fonctionnaires, leurs différents statuts, et éclaire des questions cruciales comme le paritarisme, la mobilité, la précarité, l'évaluation...

Parution : février 2009, 148 pages – Format : 11x19
ISBN : 978-2-84950-210-5 – 8 euros
Disponible dans votre section départementale



Institut de recherches de la FSU – 104 rue Romain Rolland – 93260 LES LILAS – E-mail : institut@institut.fsu.fr
SIRET : 429 699 804 000 10 – Code APE 732 Z – Association non assujettie à la TVA – www.institut.fsu.fr – Tél. : 01 41 63 27 60

Contactez vos élus du personnel!

➤ Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.snutefifsu.org

« Modes d'Emplois » est édité par le SNU, Syndicat National Unitaire Pôle Emploi FSU, 43/45 rue de Javel, Paris XV^e. syndicat.snu@pole-emploi.fr

Directeur de la publication : Éric Almagro Rédacteur en chef et secrétaire de rédaction : Claude Cherblanc – c.cherblanc@orange.fr – claudette.cherblanc@pole-emploi.fr – Tél : 06 29 66 18 42 Comité de rédaction : Éric Almagro, Anne Bérard, Sylvette Uzan-Chomat, Noël Daucé, Claude Kowal, Sabine Landrevie, Éric Planchette, Joseph Romand, Philippe Sabater, Emanuel M'hedhbi, Colette Pronost, Isabelle Tessier. Régie publicitaire : COM D'HABITUDE PUBLICITE : 05 55 24 14 03 ■ Conception graphique : Thierry Palau – www.graphitit.com ■ Illustrations : Michèle Le Bas ■ Imprimé par ROTOGRAFIE, 2, rue Richard Lenoir, 93 100 Montreuil. N° ISSN : 1631-7777 ■ N° CPPAP : 0907 S 06221. Abonnement : quatre numéros par an, 6 € ■ www.snutefifsu.org

